

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2011-008

SEANCE DU 8 avril 2011

Date de la convocation : 31/03/2011

Date de la publication : 14/04/2011

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire- Maryvonne GARBAYE – Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Sarah DUCO- Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO- Annie GUITTARD- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ - Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO – André BOYRIE - Françoise MAZOU - Jacques LAPALISSE - Audrey MAUHOURAT.

**POUVOIRS** : Pierre FAURE pouvoir à Yannick BOUBEE - Geneviève DORGANS pouvoir à Nicole RIEUDEBAT.

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE.

### DEBAT d'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants.

Ce débat n'a aucun caractère décisionnel mais permettra aux membres du conseil municipal de discuter des moyens financiers à disposition de la Commune, des orientations budgétaires, des priorités à inscrire au budget 2010.

Le débat se déroule dans les conditions fixées au règlement intérieur de la commune et donne lieu à l'établissement d'une délibération ; il ne présente aucun caractère décisionnel.

### PREVISIONS POUR 2011 (CONTEXTE ECONOMIQUE)

- ⇒ Inflation (indice INSEE) : 1,80%
- ⇒ Energie (indice INSEE) : +15% sur 1 an
- ⇒ Légère augmentation des dotations de l'Etat.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

Les **charges de personnel** (environ 50% des dépenses de fonctionnement) vont être impactées par :

- le recrutement d'un policier municipal
- le recrutement d'un agent aux services techniques (déjà fait)
- Frais de personnel pour recensement de la population
- Glissement Vieillesse Technicité

Les **charges à caractère général** : effort de maîtrise fait sur les dépenses de fonctionnement courant (entre +1,10% et +1,20%).

Remboursement des **intérêts de la dette** (hors Intérêts Courus Non Echus) : 226K €

#### RECETTES

- Légère augmentation des dotations de l'Etat
- Revalorisation des valeurs locatives cadastrales pour 2011 (propriétés bâties et non bâties) : +2%

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

#### Programme d'investissement prévisionnel pour 2011

OPERATION *	CREDITS NOUVEAUX	RESTES A REALISER	TOTAL
Acquisition	165 000 €	17 000 €	182 000 €
Cimetière	115 000 €	36 000 €	151 000 €
Bâtiments	634 000 €	74 500 €	708 500 €
Complexe sportif	20 000 €	7 900 €	27 900 €
Voirie urbaine	691 000 €	387 600 €	1 078 600 €
Voirie rurale	52 000 €	15 400 €	67 400 €
Eclairage public	120 000 €	- €	120 000 €
<b>Sous-Total</b>	<b>1 797 000,00 €</b>	<b>538 400 €</b>	<b>2 335 400 €</b>
ORU	120 000 €	- €	120 000 €
Ecole Marcel Pagnol	20 000 €	1 600 €	21 600 €
Salle omnisports	200 000 €	- €	200 000 €
Hameau de Joulanes	988 000 €	- €	988 000 €
<b>TOTAL TOUTES OPERATIONS</b>	<b>3 125 000 €</b>	<b>540 000 €</b>	<b>3 665 000 €</b>

■ Détail de l'investissement

ACQUISITION

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
<b>Véhicules</b>	<b>88 000 €</b>		
Fourgon plateau électrique	23 000 €		
Camion benne 7,5T	65 000 €		
<i>Véhicule léger police</i>		20 000 €	
<b>Matériel</b>	<b>4 500 €</b>		
Matériel	4 500 €		
<b>Logiciel et Matériel informatique</b>	<b>5 500 €</b>		
Logiciel ACTE	2 500 €		
Matériel informatique	3 000 €		17 000,00 €
<i>Logiciel services périscolaires</i>		11 000 €	
<i>Serveur de secours</i>		8 000 €	
<b>Acquisitions de terrains et bâtiments</b>	<b>67 000 €</b>		
Autorisation urbanisme	7 000 €		
Maison Vettes	60 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>165 000 €</b>	<b>39 000 €</b>	<b>17 000,00 €</b>

CIMETIERE

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
<b>Acquisition Terrain</b>	<b>- €</b>		
Terrains Maturano et Rouy Babot			33 000 €
Frais de notaire			3 000 €
<b>Travaux</b>	<b>115 000 €</b>		
Aménagement d'une bande roulante et d'une partie de l'extension	40 000 €		
Clôture périphérique	75 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>115 000 €</b>		<b>36 000 €</b>

BÂTIMENTS

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser	Régie ateliers
<b>Ensemble bâtiments communaux</b>	<b>0,00 €</b>			
<i>Serrure électronique (1ère tranche biennale)</i>	- €	45 000 €		
<b>Centre Technique Municipal</b>	<b>1 500 €</b>			
Motorisation porte sectionnelle	1 500 €			
Aménagement d'un bureau				2 000 €
<b>ECLA</b>	<b>4 500 €</b>			
Porte oriflamme	1 000 €			
Réparation ascenseur	3 500 €			
<i>Bornes d'accès</i>		3 000 €		
<i>Réhabilitation menuiseries 1ère tranche triennale</i>		80 000 €		
<i>Céramique</i>		3 000 €		
<b>Local archive</b>	<b>4 000 €</b>			
Travaux d'aménagement			33 000,00 €	
Agencement archive	4 000 €			
Agencement fermeture et répartition en box				5 000 €
<b>Ecole Marcel Pagol</b>	<b>2 700 €</b>			
Stores portes vitrées + alimentation électrique			2 500,00 €	
Allée piétonne	2 700 €			
<b>Ecole Joliot Curie</b>	<b>27 300 €</b>			
Solde marché de travaux	21 300 €			
Transformation anciens sanitaires	6 000 €			
Modification branchement électrique			1 100,00 €	
<b>Ecole Lamartine</b>	<b>350 000 €</b>			
Travaux de réhabilitation	350 000 €			
<b>Ecole primaire des Cèdres</b>	<b>- €</b>			
<i>Accessibilité - économie d'énergie</i>		200 000 €		
<b>Ecole maternelle des Cèdres</b>	<b>50 000 €</b>			
Travaux d'aménagement (accessibilité handicapé)	50 000 €			
<b>Restaurant scolaire</b>	<b>5 000 €</b>			
Peinture bardage extérieur	5 000 €			
<b>Bâtiment Pomès</b>	<b>15 000 €</b>			
Etude diagnostic Travaux	15 000 €			
<b>Salle Albert d'Ozon</b>	<b>5 000 €</b>			
Porte d'entrée	5 000 €			

<b>Local Cavalcade</b>	<b>13 000 €</b>			
Fondations pour algecco			2 200,00 €	
Aménagements	13 000 €			
<b>Eglise</b>	<b>6 000 €</b>			
Renouvellement horloge	6 000 €			
<i>Remplacement des éclairages intérieurs</i>		15 000 €		
<b>Mairie</b>	<b>5 000 €</b>			
Menuiseries	5 000 €		3 300,00 €	
<b>Centre Jean Jaurès</b>	<b>20 000 €</b>			
Aménagement des cellules sur scène	8 000 €			
Etude diagnostic	12 000 €			
<i>Travaux de réhabilitation 1ère tranche triennale</i>		150 000 €		
<b>Logement Gabriel Fauré</b>	<b>32 000 €</b>			
Fermeture accès escaliers - Interphone - Stores occultation - Nettoyage façades	32 000 €			
Reprise plomberie sur espaces communs			9 900,00 €	
<b>Logement Marcel Pagnol</b>	<b>- €</b>			
Réfection toiture			22 000,00 €	
<b>Logement Lamartine</b>	<b>55 000 €</b>			
Fermeture balcons logias	15 000 €			
Réfection d'un appartement	40 000 €			
<b>Logement Joliot Curie</b>	<b>- €</b>			
Réfection appartement			500,00 €	
<b>Mille Club</b>	<b>20 000 €</b>			
Toiture	20 000 €			
<b>Salle Bords Adour</b>	<b>8 000 €</b>			
Peinture - Sanitaires - Compteur électrique	8 000 €			
<b>Lavoir avenue du Bois</b>	<b>10 000 €</b>			
Réhabilitation	10 000 €			
<b>TOTAL</b>	<b>634 000 €</b>	<b>496 000 €</b>	<b>74 500,00 €</b>	<b>7 000 €</b>

#### COMPLEXE SPORTIF

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
<b>Stade de l'Adour</b>	<b>5 000 €</b>		
Club house Tennis - soldes des marchés	5 000 €		
<b>Stade de l'Adour</b>	<b>- €</b>		
Station de pompage			5 300,00 €
<b>Stade des pompoms verts</b>	<b>16 000 €</b>		
Filet pare ballons	16 000 €		
Grillage			2 600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 000 €</b>		<b>7 900,00 €</b>

3103A  
1109  
2011  
LIBELLÉ  
VOIRIE URBAINE

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
<b>Giratoire avenue Jean Jaurès</b>	<b>2 000 €</b>		
Marché de travaux et maîtrise d'œuvre	2 000 €		80 500,00 €
<b>Place Blanche Odin</b>	<b>- €</b>		
<i>Aménagement du parking + démolition</i>		60 000 €	
<b>Allée du cimetière</b>	<b>22 000 €</b>		
Aménagement contre allée	22 000 €		
<b>Chemin du Roy</b>	<b>15 000 €</b>		
	15 000 €		
<b>Rue Jean Jacques Rousseau</b>	<b>35 000 €</b>		
Maison Eychenne démol + aménagement	35 000 €		
<i>1ere tranche triennale</i>		300 000 €	
<b>Défense incendie sur la commune</b>	<b>50 000 €</b>		
Devis Adour Coteaux	50 000 €		
Renforcement réseaux lotissement des Arrious			13 800,00 €
<b>Place Florence</b>	<b>3 000 €</b>		
Travaux d'aménagement	3 000 €		69 500,00 €
<b>Lotissement La Clairière</b>	<b>20 000 €</b>		
Goudronnage	20 000 €		
<b>Rue Jules Guesde</b>	<b>30 000 €</b>		
Aménagement et pluvial	30 000 €		
<b>Jeux d'enfants - Ecole</b>	<b>15 000 €</b>		
Ecole Pagnol sols souples	7 500 €		
Ecole des Cèdres sols souples	7 500 €		
<b>Lotissement du moulin</b>	<b>5 000 €</b>		
Espaces verts et piétons partiellement	5 000 €		
<b>Programme de réfection de trottoirs</b>	<b>100 000 €</b>		
	100 000 €		
<b>Campagne point à temps</b>	<b>100 000 €</b>		

<b>Petits travaux de voirie</b>	<b>86 000 €</b>		
	86 000 €		
<b>Avenue des sports</b>	<b>35 000 €</b>		
Plateau traversant	30 000 €		
Bandes cyclables	5 000 €		
<b>Maison du temps libre</b>	<b>50 000 €</b>		
Aménagement des extérieurs	50 000 €		
<b>Marché à bons de commande</b>	<b>- €</b>		
			217 400,00 €
<b>Pistes cyclables</b>	<b>20 000 €</b>		
	20 000 €		
<b>Frais d'étude</b>	<b>30 000 €</b>		
Maîtrise d'œuvre	30 000 €		
Levé de géomètre quartier des Cèdres			6 400,00 €
<b>Plan local urbanisme</b>	<b>20 000 €</b>		
Maîtrise d'œuvre	20 000 €		
<b>REHABITAT</b>	<b>53 000 €</b>		
<u>Aménagement espaces urbains :</u>			
Cheminements piétonniers	21 000 €		
Mobilier urbain - aires de jeux	32 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>691 000 €</b>	<b>360 000 €</b>	<b>387 600,00 €</b>

## VOIRIE RURALE

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
<b>Rue de l'églantine</b>	<b>4 000 €</b>		
Accotement sur 200 ml	4 000 €		
<b>Entretien récurrent</b>	<b>32 000 €</b>		
Travaux d'entretien :			
Chemin ruraux en cailloux	32 000 €		
Curage de fossé			5 000,00 €
Renforcement des berges rue Jean-Jacques Rousseau			4 700,00 €
Réfection chemins entre Aureilhan et Orteix		45 000 €	
<b>Bois et forêts</b>	<b>16 000 €</b>		
Entretien forêt	4 000 €		
Aire de pique nique	8 000 €		5 700,00 €
Parcours santé			
Réfection écluse	4 000 €		
Barbecue		3 000 €	
Parcours sportif		10 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>52 000 €</b>	<b>58 000 €</b>	<b>15 400,00 €</b>

# ECLAIRAGE PUBLIC

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
Avenue Jean Jaurès - Rue Jules Guesde	10 000 €		
Modification poteau feux tricolores	10 000 €		
Eclairage et mise en valeur Place François Mitterrand	80 000 €		
Travaux réalisés 2008 non facturés à ce jour	80 000 €		
Rue du XI Novembre	- €		
<i>Rénovation éclairage public</i>		140 000 €	
Rue Jean Jacques Rousseau	- €		
<i>Enfouissement réseaux (Part commune)</i>		80 000 €	
<i>Rénovation éclairage public</i>		60 000 €	
<b>Feux tricolores</b>	<b>30 000 €</b>		
Salles / XI Novembre (travaux réalisés mais non facturés)	30 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>120 000 €</b>	<b>280 000 €</b>	

## ORU

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Reste à réaliser
<b>OPAH - opération façades</b>	<b>28 000 €</b>		
Solde marché de travaux	18 000 €		
Subventions d'opération	10 000 €		
<b>OMPCA</b>	<b>33 000 €</b>		
Animation et aide aux entreprises	33 000 €		
<b>Aménagement des espaces publics</b>	<b>58 000 €</b>		
Travaux et honoraires : Conduite d'opération DDE et maîtrise d'œuvre	58 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>119 000 €</b>		



**ECOLE MARCEL PAGNOL**

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
Solde Travaux d'extension	20 000 €		1 600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>		<b>1 600,00 €</b>

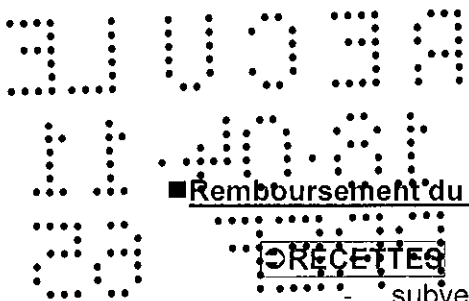
**ESPACE MULTISPORTS**

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
Etudes	200 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>200 000 €</b>		

**HAMEAU DE JOULANES**

Libellé	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
Acquisition et frais notariés	576 000 €		
Démolition et viabilisation du terrain	412 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>988 000 €</b>		

	Estimation prévisionnelle	Equipements jugés nécessaires mais non inscrits	Restes à réaliser
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 125 000 €</b>	<b>1 233 000 €</b>	<b>540 000,00 €</b>



■ **Remboursement du capital de la dette : 344K €**

**RECETTES**

- subventions d'équipement estimées à 1 440 000 € :

- Autres recettes d'équipement (280 000 €) :

- Taxe locale d'équipement : 30 000 €
- FCTVA : 170 000 €
- Produit des cessions : 78 000 €

**DETAIL DES PREVISIONS BUDGETAIRES**

**FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

Charges de personnel	2 160 000 €
Charges d'exploitation	1 750 000 €
Intérêts de la dette	230 000 €

<b>TOTAL</b>	<b>4 140 000 €</b>
--------------	--------------------

**RECETTES**

Produit des contributions directes <b>A TAUX CONSTANTS</b>	2 400 000 €
Fiscalité indirecte	470 000 €
Dotations	1 560 000 €
Autres recettes	500 000 €

<b>TOTAL</b>	<b>4 930 000 €</b>
--------------	--------------------

Excédent dégagé :  
790 000 €

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Dépenses d'équipement	3 125 000 €
Restes à réaliser	540 000 €
Remboursement capital de la dette	344 000 €

<b>TOTAL</b>	<b>4 009 000 €</b>
--------------	--------------------

**RECETTES**

Excédent dégagé en fonctionnement	790 000 €
Emprunts	850 000 €
Recettes d'investissement	1 720 000 €

<b>TOTAL</b>	<b>3 360 000 €</b>
--------------	--------------------

Déficit : 649 000 €

Fonds de roulement de début d'exercice : 554 000 €

Il manque 95 000 € de recettes pour équilibrer le budget . Le produit fiscal à taux constants (2 400 000 €) est insuffisant .

Une hausse de 100 000 € du produit fiscal est nécessaire.

**CONCLUSION**

**Rappel des taux votés en 2010 - Fiscalité comparée**

	Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti
TARBES	20,43%	28,31%
LOURDES	11,53%	17,03%
BAGNERES DE BIGORRE	20,86%	22,11%
AUREILHAN	12,02%	17,29%
LANNEMEZAN	17,04% +0,76	17,28% +0,78
VIC-EN-BIGORRE	10,09% +1,73	18,04% +2,89

Le contexte devient de plus en plus difficile, avec un accroissement des demandes de citoyens-consommateurs et une raréfaction de l'argent public.

Les tendances fortes de ce Débat d'Orientations Budgétaires :

- Un **volontarisme incontestable** de l'équipe municipale qui se traduira par un budget global de l'ordre de 8 millions d'euros
- Un **fonctionnement très contraint** et des dépenses de gestion maîtrisées. Malgré les deux postes supplémentaires créés cette année, les effectifs des équipes tant techniques qu'administratives demeurent sous-dimensionnés par rapport à l'importance de la Commune.
  - ✓ **Nous tenons un de nos engagements** : celui du renforcement de la Police Municipale.
  - ✓ **Nous maintenons nos priorités** : l'éducation, la jeunesse, le lien social, la qualité de vie.
  - ✓ **Nous poursuivons au quotidien une politique sociale ambitieuse** en faveur des plus fragiles de la Cité.
  - ✓ Malgré une hausse légère de la fiscalité, **le niveau de l'impôt local** – impôt dont la révision de l'assiette est devenue plus nécessaire que jamais – **restera modéré** au regard de l'offre et de la qualité des Services Publics communaux.
  - ✓ **L'annuité et le capital restant dû de la dette sont stabilisés** depuis 3 ans à 560 000 euros et à 4,5 millions d'euros. Les montants de l'emprunt prévu en 2011 et de ceux à venir (Espace Multisports notamment), exigeront une gestion financière toujours plus fine de la Collectivité.
- **Un niveau d'investissement exceptionnel** : plus de 3,6 millions d'euros prévus, dont 540 000 euros de « restes à réaliser » 2010. Pour autant, des équipements et travaux nécessaires pour un montant de 1,2 million d'euros sont différés.
- Les principales décisions d'investissement :
  - ✓ l'acquisition du Hameau de Joulanes
  - ✓ les travaux de réhabilitation de l'Ecole Lamartine
  - ✓ un effort conséquent pour la voirie urbaine, dont la poursuite du programme de réfection des trottoirs
  - ✓ le lancement du projet structurant du mandat : l'Espace Multisports.

2011 sera une année utile pour AUREILHAN, marquée par une volonté forte d'écoute et de satisfaction des besoins – même s'ils ne peuvent pas l'être tous – de la population.

Après discussion, le Conseil Municipal, prend acte de l'organisation du débat d'orientation budgétaire 2011.

P.C.C.  
Le Maire,  
  
Yannick BOUBEE.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2011-009**

**SEANCE DU 8 avril 2011**

Date de la convocation : 31/03/2011  
Date de la publication : 14/04/2011

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire- Maryvonne GARBAYE – Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Sarah DUCO- Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO- Annie GUITTARD- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ - Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO – André BOYRIE - Françoise MAZOU - Jacques LAPALISSE - Audrey MAUHOURAT.

**POUVOIRS** : Pierre FAURE pouvoir à Yannick BOUBEE - Geneviève DORGANS pouvoir à Nicole RIEUDEBAT.

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE.

**Vente d'un local commercial à la résidence Gabriel Fauré**

Monsieur le Maire indique que Mme Véronique DUFFORT, souhaite acquérir le local commercial dont elle est locataire sis résidence Gabriel Fauré, 2 avenue du Bois à AUREILHAN où elle exerce l'activité de « salon de coiffure ».

Ce local commercial d'une superficie de 60 m2 appartient à la Commune.  
L'estimation des Domaines est de 78 000 €.

**Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- Accepte de vendre le local communal commercial n° 2, situé résidence Gabriel Fauré, 2 avenue du Bois à Aureilhan à Mme Véronique DUFFORT, moyennant le prix des Domaines, soit 78 000 € (soixante dix huit mille euros).
- Autorise le Maire à signer l'acte notarié qui doit intervenir,
- Décide d'adhérer à un syndic de copropriété et autorise le Maire à signer les documents y afférents.



P.C.C.

Le Maire,

Yannick BOUBEE.

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Délibération n° 2011-010**

**SEANCE DU 8 avril 2011**

Date de la convocation : 31/03/2011  
Date de la publication : 14/04/2011

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire- Maryvonne GARBAYE – Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Sarah DUCO- Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO- Annie GUITTARD- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ - Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO – André BOYRIE - Françoise MAZOU - Jacques LAPALISSE - Audrey MAUHOURAT.

**POUVOIRS** : Pierre FAURE pouvoir à Yannick BOUBEE - Geneviève DORGANS pouvoir à Nicole RIEUDEBAT.

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE.

**Acquisition d'un délaissé de voirie, avenue de la Chartreuse (consorts VERGEZ)**

Monsieur le Maire indique que conformément au permis de construire des consorts VERGEZ, la Commune doit faire l'acquisition de l'emprise de 79,69 m2 à détacher de la parcelle cadastrée section AI n° 448 appartenant à Mme Michèle VERGEZ. Cette acquisition est proposée conformément à l'estimation des Domaines à 500 €.

**Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- Décide d'acquérir l'emprise de terrain de 79,69 m2 à Mme Michèle VERGEZ moyennant le prix de 500 €. Un document d'arpentage sera établi par un géomètre-expert.
- Dit que la dépense sera inscrite au budget 2011,
- Autorise le maire à signer l'acte notarié et les pièces afférentes.



P.C.C.  
Le Maire,

Yannick BOUBEE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2011-011**

**SEANCE DU 8 avril 2011**

Date de la convocation : 31/03/2011

Date de la publication : 14/04/2011

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire- Maryvonne GARBAYE – Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Sarah DUCO- Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUEBAT - Jacques LABÉ - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO- Annie GUITTARD- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ - Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO – André BOYRIE - Françoise MAZOU - Jacques LAPALISSE - Audrey MAUHOURAT.

**POUVOIRS** : Pierre FAURE pouvoir à Yannick BOUBEE - Geneviève DORGANS pouvoir à Nicole RIEUEBAT.

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE.

**Cession d'un délaissé de voirie suite à autorisation d'urbanisme, rue Jules Guesde par les consorts SARRAT**

Monsieur le Maire indique que conformément au permis de construire, M.et Mme Pierre SARRAT, cède à titre gratuit, à la Commune l'emprise du trottoir devant leur immeuble soit 25 m2 .

**Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- Autorise le maire à signer l'acte notarié qui doit intervenir.

P.C.C.  
Le Maire,  
  
Yannick BOUBEE.

